

ÉTUDE DES STRUCTURES AGRICOLES

Dans le cadre de grands travaux

OBJECTIFS

Mesurer l'impact de la réalisation des travaux liés aux infrastructures routières, ferroviaires, gazoducs, lignes électriques...) sur les structures agricoles du territoire.

PUBLIC :

Collectivités territoriales et entreprises responsables de projet de grands travaux.

Les +

- Réelle connaissance du tissu agricole.
- Expertise reconnue par la profession agricole et les acteurs locaux.
- Des conseillers spécialisés en aménagement du territoire.
- Rôle de concertation et de médiation.

NOTRE SERVICE

- Analyse du périmètre d'étude : description de l'aire d'étude, caractéristiques pédologiques, occupation des sols, inventaire des réseaux de drainages, cheminement agricole.
- Étude des structures agricoles impactées par le projet.
- Mise en évidence de l'impact du projet sur l'activité agricole : analyse des conséquences du prélèvement foncier sur les structures agricoles, analyse des conséquences du projet sur la déstructuration du parcellaire et sur les dessertes agricoles, recensement des attentes des exploitants agricoles impactés.
- Cartographie des thématiques analysées (identification des structures agricoles, nature des cultures, drainages ...).

Durée :

Variable selon les projets : de quelques jours à quelques semaines.

DOCUMENTS REMIS

- Étude avec éléments cartographiques remis dans un délais variable (de 1 à 3 mois selon les projets).

Tarif et conditions de vente sur demande

CONTACT :

Philippe LEROY - Chef de projet aménagement-urbanisme - 03 83 93 34 72
philippe.leroy@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle 5 rue de la Vologne 54520 LAXOU
Retrouvez toutes nos prestations sur le site www.meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr